Publié le 14 juin 2019

La mise en valeur du patrimoine historique à l’honneur lors du dernier Conseil interministeriel du tourisme

Le 4e Conseil interministériel du tourisme, sous la présidence du Premier ministre Édouard Philippe, s’est réuni le 17 mai. Parmi les nombreuses thématiques abordées figurent l’emploi et la formation, le lancement d’un plan détaxe, la mise en valeur touristique du patrimoine historique, le lancement de l’opération « Capitales françaises de la culture » et la modernisation du code du tourisme.

Suite à la mission portant sur l’emploi dans le secteur du tourisme, confiée à Frédérique Lardet, députée de Haute Savoie, les conclusions ont amené les membres du CIT à privilégier 3 axes :

- Attirer les talents en améliorant les conditions de travail,
- Mieux orienter et former les jeunes et salariés,
- Sécuriser les parcours et fidéliser les salariés.

Les autres mesures prises lors du comité concernent l'optimisation des retombées économiques du tourisme international pour atteindre l'objectif de 60 milliards d'euros en 2020, soit une augmentation de près de 8 milliards.

Le lancement de la distinction « Capitales françaises de la culture » interviendra en 2021 avec un appel à candidature dès 2020. Le label a vocation à favoriser le développement touristique d'un territoire à partir d'un projet structurant artistique et culturel notamment. Une aide de financement sera proposée par l'État au lauréat.

Un des axes les plus marquant du CIT repose sur la création d'un **fonds d'ingénierie « Tourisme et Patrimoine »**. C'est un programme de financement d'un million d'euros pour accompagner en ingénierie des projets des territoires pour la mise en valeur du patrimoine historique. L'objectif est de faciliter l'émergence de projet par la rencontre entre des opérateurs privés et des acteurs publics. Ce fonds d'ingénierie est composé d'un comité de pilotage qui étudiera les projets, leur équilibre économique et les investissements. Le fonds concernera des projets hôteliers ainsi que des projets de revitalisation du patrimoine dans une perspective d'attractivité des territoires.

L'appel à projet est lancé ce mois-ci par la Banque des territoires pour sélectionner 10 sites d'expérimentation.

Le thème du prochain Comité interministériel du tourisme portera sur le tourisme social et le tourisme solidaire.

À télécharger